



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article754>

Statistiques et médecine voodoo

- Droit professionnel -

Date de mise en ligne : mercredi 7 mars 2012

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Malgré les efforts fournis par le ministère de l'Éducation Nationale pour minimiser, fausser, voire empêcher la diffusion de statistiques relatives à la souffrance au travail de ses personnels (les syndicats des personnels des services statistiques du Ministère ont déjà alerté l'opinion publique sur ce point), il devient pourtant aujourd'hui difficile d'ignorer le malaise grandissant qu'il existe dans notre profession.

Le 30 janvier dernier, paraissait une étude intersyndicale associée à la MGEN révélant que, dans l'Éducation Nationale, 24% des agents sont en état de 'tension au travail', et un sur sept atteint l'état d'"épouement professionnel' (burn-out). Pour comparaison, ce chiffre dépasse légèrement la moyenne de tous les salariés (23% sont tendus au travail) mais est largement au dessus de la moyenne des cadres (12%) avec lesquels il est plus juste de comparer la grande majorité des personnels de l'Éducation Nationale. *Les auteurs de l'étude soulignent que cette situation n'est absolument pas à rapporter comme des difficultés individuelles, ni même comme relative à la mission essentielle et fondatrice du métier, mais qu'elle a bien pour cause l'organisation du métier.*



En plus de cette détresse professionnelle, il convient d'alerter sur la quasi inexistence de la médecine du travail dans notre secteur professionnel. Quelques dizaines de médecins seulement étaient en postes auprès de l'Éducation Nationale jusqu'à ce que le Ministère lance en 2010 un plan de recrutement de 80 médecins (seulement !). Seuls 24 praticiens supplémentaires ont finalement été embauchés.

Post-scriptum :

Dans l'Académie de Nancy-Metz, la prévention et la surveillance médicale des 32400 personnels est assurée par 3 postes de médecins, dont un est encore vacant au jour d'aujourd'hui.